



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 02.08.2019

Numéro de publication: HR01-1004689034

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées OCEANA BULK SA, Renens (VD)

OCEANA BULK SA[en] OCEANA BULK Ltd. [de] OCEANA BULK AG

Avenue des Baumettes 7

1020 Renens VD

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE318723051

Siège: Renens (VD)

Objectif

la société a pour but toute activité de services internationaux en matière de fret maritime, d'affrètement de navires, de courtage maritime et plus particulièrement pour le transport de marchandises en vrac dans le monde entier. Elle peut agir comme propriétaire affréteur, opérateur ou agent de navires (pour but complet cf. statuts).

lective à deux est conférée à André Yannick, de Saint-Cergue, à Pully. Organe de révision: PKF Fiduciaire SA, succursale de Fribourg (CHE-320.651.923), à Fribourg.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 13695 du 29.07.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

PKF Fiduciaire SA, succursale de Fribourg

OCEANA BULK SA (OCEANA BULK Ltd.) (OCEANA BULK AG), à Renens (VD), Avenue des Baumettes 7, c/o Suisse-Atlantique Société de Navigation Maritime S.A., 1020 Renens VD, CHE-318.723.051. Nouvelle société anonyme. Statuts: 25 juillet 2019. But: la société a pour but toute activité de services internationaux en matière de fret maritime, d'affrètement de navires, de courtage maritime et plus particulièrement pour le transport de marchandises en vrac dans le monde entier. Elle peut agir comme propriétaire affréteur, opérateur ou agent de navires (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 2'000'000, entièrement libéré, divisé en 20'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Administration: André Jean-Noël, de Saint-Cergue, à Crissier, président, et Gruaz Philippe, de L'Isle, à Senarclens, secrétaire, tous deux directeurs avec signature collective à deux. Procuration col-